

(¹)

(N° 195.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1892.

Budget des Recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1892 (¹).

Amendement présenté par M. DUMONT.

ART. 8.

Ajouter :

Subsides pour travaux d'amélioration et de réfection extraordinaire de la voirie vicinale, 500,000 francs.

EUG. DUMONT.

(¹) Budget, n° 123.
Rapport, n° 159.
Amendement, n° 174.